L'ASSASSINAT du batteur d'or parisien Henri Pollet, à Tournai

Les débats devant la Cour d'assises du Hainaut, à Mons (Belgique)

1re AUDIENCE

Hier ont commencé devant la Cour d'assises du Hainaut, les débats relatifs à l'assassinat du batteur d'or parisien, M. Henri Pollet, assassiné à Tournai, dans les circonstances que nous rappelions il y a quelques jours.

Le chauffeur Victor Lefebvre, habitant 14, rue Jeanne-d'Arc, à Tournai, est accusé d'avoir tué, le 7 février 1920, le batteur d'or parisien, M. Henri Pollet, et de lui avoir volé la somme de 40.000 francs. Le cadavre de M. Pollet avait été retiré le 12 septembre 1921 des eaux de la carrière des Bastions, près de Tournai.

Les aveux de l'accusé Lefebvre, au cours de l'instruction, s'ils ont enlevé à l'affaire son caractère mystérieux, n'en laissent pas moins subsister tout son intérêt.

L'accusé est un individu de haute taille. Il n'a pas encore 30 ans.

Pendant la lecture des pièces du dossier et de l'acte d'accusation, il tient continuellement les yeux baissés.

Nous avons dit que la défense de Lefebvre, tâche bien délicate et bien difficile, a été confiée à Me Mosset, du barreau de Mons, et Derasse, du barreau de Tournai.

Au cours du procès, la famille de la victime, le batteur d'or Henri Pollet, se constituera partie civile. Me Dubiez, du barreau de Tournai, et Me Lescarts, avoué à Mons, sont au banc de la défense pour la représenter.

Les pièces à conviction sont peu nombreuses. Il y a devant le siège de la Cour, une bicyclette de dame, et sur la table, une grande valise de cuir jaune.

L'INTERROGATOIRE

L'accusation a fait venir une vingtaine de témoins, dont plusieurs ne répondent pas à l'appel de leur nom. Quant à la défense, elle n'en a fait citer aucun.

L'interrogatoire de Lefebvre est considérablement écourté, du fait de ses aveux.

M. le président Sallez, qui le conduit lui demande successivement s'il maintient les aveux faits qu'il les a formulés au cours de l'instruction, si c'est bien lui qui a tué le batteur d'or Pollet, s'il était seul pour commettre le crime?

Lefebvre fait de la tête des signes d'affirmation et ses lèvres ne se desserrent pas.

M. le président Sallez lui demande de répondre par des paroles.

C'est d'abord d'une voix imperceptible qu'il parle, mais peu à peu la voix s'anime et Lefebvre parle avec un cynisme comme rarement on a eu l'occasion de le voir aux Assises.

A aucun moment, Lefebvre ne manifestera le moindre repentir.

Comme le Président lui dit qu'il battait sa femme et qu'il avait une mauvaise conduite, Lefebvre répond :

— Jamais je ne l'ai battue, mais elle avait un caractère qui ne me plaisait pas. Pourquoi me reproche-t-elle ma conduite?

Les scènes qu'elle m'a faites m'ont déplu et je me suis fâché sur elle.

— Vous trouvies donc que les torts se trouvaient de son côté, lui réplique M. le président, qui en arrive rapidement à parler des faits mêmes du rapportant au crime.

Le Président demande à l'accusé quels sont les mobiles qui l'ont poussé au crime et quand lui en est venue l'idée.

— J'avais constaté le 3 février 1920, que Pollet avait beaucoup d'argent sur lui. De l'argent, il m'en fallait. Quand j'ai vu cet argent, j'ai conçu le crime et la facilité m'en a été donnée par Pollet, qui m'a chargé de chercher de l'or et de l'en prévenir quand j'en aurais trouvé.

— Pourquoi aviez-vous besoin d'argent?

Pollet avoue cyniquement qu'il le destinait à son amie et pour des manœuvres criminelles.

— De sorte, lui fait remarquer M. le président Sallez, que vous croyez excuser un forfait par un autre forfait?

Lefebvre ne répond pas à cette question et dit quand M. le Président lui demande d'expliquer les circonstances du crime :

— C'est le 5 février 1920, que j'ai écrit à Pollet, qui se trouvait à Paris, que je pouvais lui procurer de l'or. Il a reçu ma lettre dans le courant de l'après-midi du 6. Le soir même, il prenait le train pour Tournai, où il arrivait le matin du 7.

— Donc, demande M. le Président, au moment où vous écriviez à Pollet, vous aviez l'intention de le tuer?

— Oui.

Et voici le récit du crime tel que l'entreprend l'accusé :

— Pollet est arrivé au garage. Il a soané. A ce moment j'ai hésité et je me suis dit que je ne tuerais pas.

Lefebvre continue :

— Nous sommes partis et j'avais alors, entièrement abandonné l'idée de tuer.

— Tout à coup, sans que je sache pourquoi, l'idée de tuer m'est venue. J'ai tiré six balles de mon revolver sur Pollet, qui était assis à ma droite. Il n'a pas poussé un cri; il n'a pas fait un mouvement.

J'étais complètement perdu, je ne savais plus ce que je faisais.

Puis Lefebvre raconte ce que l'on sait déjà. Il a jeté le cadavre dans les eaux de la carrière des Bastions, après avoir eu soin de prendre le portefeuille contenant 40.000 fr. et de bigoter le cadavre de façon à ce qu'il ne revienne pas à la surface de l'eau.

L'accusé reconnaît être retourné le lendemain sur les lieux du crime, où il a retrouvé des lunettes, la montre et la chaîne de montre de la victime, objets qu'il a enterrés.

M. le Président. — Vous aviez tué Pollet. Vous saviez ce que son cadavre était devenu. Cependant, quelques jours après vous lui avez écrit à Paris. Pourquoi?

Dans l'intervalle, Mme Pollet, qui s'inquiétait de la disparition de son mari, vous avait télégraphié à Tournai. Vous lui avez répondu. Elle est elle-même arrivée à Tournai, avant d'avoir reçu votre réponse. Alors, vous avez encore ajouté de l'odieux à votre crime en lui racontant des mensonges.

Lefebvre parle ensuite des aveux qu'il fit au juge d'instruction.

— J'avais d'abord, dit-il, essayé de me suicider, pour ne pas livrer mon secret. Puis je me suis décidé à parler.

Le reste de l'interrogatoire n'apprend rien que l'on ne sache.

On passe à l'audition des témoins.

LES TEMOINS

C'est d'abord le colonel Mage, professeur à l'école de guerre de Bruxelles, qui a examiné l'arme du crime et donne au jury des explications.

M. le juge d'instruction Legrand, de Tournai, qui a été chargé de l'étude de cette affaire, est ensuite introduit.

Il donne au jury de longues et minutieuses explications sur les devoirs qu'il a accomplis.

REPRISE DE L'AUDIENCE

L'audience, suspendue à midi et demi, est reprise à deux heures, et l'on continue l'audition de M. Legrand.

M. le juge d'instruction Legrand ayant terminé sa déposition, M. le président Sallez lui adresse les félicitations de la Cour pour la façon dont il a conduit cette affaire.

M. le docteur Leblanc, médecin légiste à Tournai, a procédé à l'autopsie du cadavre, et rend compte de la mission dont il a été chargé.

Joseph Sonneville, architecte à Tournai, qui a dressé le plan des lieux, en fait longuement l'exposé à la Cour et au jury.

Léon Putzeys, officier de police judiciaire à Tournai, a été chargé de divers devoirs d'instruction, dès la disparition du batteur d'or.

Il a recueilli les déclarations de Lefebvre, qui lui a dit avoir ramené Pollet à la gare de Tournai.

M. le président, quand M. Putzeys a terminé sa déposition, demande à l'accusé comment il n'a jamais dit la vérité.

— J'ai failli la dire, dit-il, au commissariat de police, devant M. le commissaire Chamart. Juste à ce moment M. Putzeys est entré. M. Chamart est allé à son rencontre et lui a dit à voix basse: « C'est une bonne affaire! » J'ai compris que les deux hommes voulaient se partager une prime et je me suis dit : « Je suis un assassin, mais pas un escroc, je ne dirai rien et je n'ai rien dit. »

M. Putzeys ne se souvient pas de l'incident.

M. Chamart, commissaire de police à Tournai, donne quelques détails sans importance, et l'audience est levée à 4 heures pour être reprise mardi matin à 10 heures.

Mort du cardinal Valfre di Bonzo

Rome, 26 juin. — Le cardinal Valfre di Bonzo, préfet de la Congrégation des religieux, est décédé.

Il était né en 1853, à Cavour.

Un surveillant de la gare du Bourget assommé par des pillards

Paris, 26 juin. — M. Eugène Bled, 32 ans, habitant 27, rue Deguingand, à Levallois, et surveillant aux chemins de fer du Nord, effectuait une ronde dans la gare du Bourget.

En apercevant un wagon dans lequel fouillaient plusieurs individus, il s'approcha d'eux. Ceux-ci l'assommèrent, le laissèrent dans le wagon, dont ils eurent soin de refermer la porte, et prirent la fuite.

Le wagon dans lequel M. Bled était resté inanimé, appartenait à une rame qui prit, quelques heures plus tard, la direction de la Chapelle. Ce n'est qu'à la Plaine Saint-Denis que pendant un léger arrêt du convoi, des gouttes de sang donnèrent aux employés le soupçon d'un crime.

M. Bled fut transporté à Lariboisière où il succomba dans la soirée.

LES CONGRÈS

La PRODUCTION COLONIALE à MARSEILLE

Marseille, 26 juin. — Le premier des quatre grands congrès coloniaux qui auront lieu à Marseille, et qui s'est ouvert aujourd'hui dans la grande salle des fêtes de l'exposition, est celui de la production coloniale, dont la présidence est dévolue à M. F. Bohn, président de l'Institut Colonial de Marseille.

La séance d'ouverture a eu lieu sous la présidence de M. Artaud, député, commissaire général de l'exposition. Plus de 250 délégués étaient présents.

Le maréchal Lyautey, résident général au Maroc, qui doit arriver demain à Marseille, présidera mercredi le banquet du congrès.

LA C. G. T. A SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 26 juin. — Le premier congrès national corporatif de la Confédération Générale du Travail unitaire s'est ouvert dans la matinée à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Lorduron, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Loire.

Parmi les délégués étrangers, on remarquait MM. Negro, Antonin et Borghi, de l'Union Syndicale Anarchiste italienne.

L'orientation syndicale

Le Congrès national a tenu séance cet après-midi. Les congressistes ont abordé la discussion de l'orientation syndicale. MM. Monmousseau et Besnard ont lu tour à tour les deux résolutions opposées sur l'orientation confédérale. M. Planchon, du syndicat des employés de la Seine, a demandé que la Confédération unitaire adhère sans conditions ni réserves à Moscou.

UNE SANGLANTE ÉCHAUFFOURÉE A PARIS

UN JEUNE AGENT, MANQUANT DE SANG-FROID, TIRE ET FAIT DEUX VICTIMES

Contrairement aux règlements et bien qu'étant en service, le gardien Edmond Menu, s'attardait avec des amis dans un café du boulevard Blanqui.

Un client, M. Lecuyer, imprimeur, qui sortait du café, fut la cause involontaire d'une tragique bagarre. Menu et ses amis avaient cru voir en lui un inspecteur de la sûreté. Ils l'invectivèrent sur le boulevard Blanqui lui et Mlle Hérain qui l'accompagnait.

M. Lécuyer et sa compagne prirent la fuite et demandèrent protection à une voiture d'ambulance de passage sur le boulevard; M. Henri Arrous, demeurant 87, rue de Paris, à Ivry, en descendit.

Bientôt leur groupe fut rejoint par Menu et ses compagnons. M. Lecuyer et Mlle Hérain purent encore échapper, mais se heurtèrent à d'autres agents accourus sur les lieux.

C'est alors qu'arrivèrent les gardiens Fougère, Garron, Fournier et Goujon. La mêlée devint générale. L'agent Garron tira un coup de revolver en l'air. Son collègue, le gardien Goujon, dans un manque de sang-froid et sans aucune raison, tira également et à quatre reprises.

M. Francis Bouchet, 113, boulevard Blanqui, a été grièvement blessé à la poitrine; M. H. Arrous, qui avait reçu également de graves blessures, a succombé à l'hôpital Cochin.

UN AS
De tous les matches enfin vainqueur,
VAISSIER, du CONGO créateur,
Surpassant ses contrefacteurs,
Reste seul, en place d'honneur.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 27 JUIN :

Aujourd'hui, sainte Basilide; demain, saint Irénée.

178e jour de l'année.

Soleil : Lever à 4 h. 51; coucher, à 20 h. 56.

Lune : Nouvelle le 24. Premier quartier, le 1er juillet.

Caisse d'Epargne. Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 juin (région Nord): Vents des régions Ouest, modérés ou assez forts, ciel couvert avec pluies suivies d'un temps très nuageux, à éclaircies et averses. Température fraîche; le minimum de température sera d'environ 10°.

La Journée nationale des Mères

LE TIRAGE DE LA TOMBOLA

Par suite du mauvais temps, le tirage au sort des colis de friandises offertes par les dames de la ville aux enfants des écoles et des établissements d'assistance a été opéré sous le péristyle du poste central de police à la Mairie.

Une partie des colis a été distribuée lundi par un camion automobile obligeamment prêté par un industriel du boulevard Gambetta; le reste sera remis demain aux intéressés.

Le tirage de la tombola a eu lieu hier lundi à dix heures du matin au local des Anciens Combattants, 43, rue de la Gare, sous la présidence de M. Holleville, assisté de MM. Jean Desruelles, Cuvelle, Lamère, Piat, Maurice Fourgous, Mlle V. Delcambre, etc.

Tous les talons des billets de tombola distribués ont été pliés et placés dans une urne; cinq fillettes de l'Assistance publique ont procédé au tirage des numéros.

L'opération a été terminée à 11 h. 30.

Nous donnons ci-après la liste des numéros gagnants :

202, un habillement complet, un phonographe; 2676, un fauteuil-Voltaire; 683, un couvre-lit ouate; 577, un réchaud à pétrole; 2683, une pendule électrique; 675, une pièce 4 m. 50 tissus; 783, une pièce 4 m. 50 tissus; 326, une cuisinière à gaz; 875, un régulateur laqué blanc; 1709, un pardessus; 732, un pardessus; 1200, un manteau de dame; 689, un manteau de dame; 2789, une coupe 4 m. 50 tissus; 1381, une coupe tissus; 2256, une coupe tissus; 2965, une coupe tissus; 760, une layette complète; 3000, une coupe tissus; 214, un complet garçonnet; 2732, un complet garçonnet; 422, une robe de dame, serge noire; 2559, une robe de dame, serge noire; 1185, une robe de dame, serge noire; 1760, un manteau fillette, Karaculi; 295, une couverture de lit; 61, un paletot de dame, bruyère; 924, un complet garçonnet; 867, un sèchoir à cigares; 2682, un paletot de dame; 1201, une carpette; 2362, un réchaud à pétrole; 2597, un paletot gris; 1641, une paire souliers vernis; 265, un paletot dame, marine; 2732, un complet garçonnet; 1299, un manteau gris; 2265, une parure berminette; 177, une coupe tissus; 1742, une paire de souliers; 1817, un tapis de table.

280	2018	690	805	1783	827	992	2592	2015	498	218	
909	2340	2841	2668	524	2735	1272	1366	2594	2366	1560	
1751	268	2690	104	2168	1250	2874	268	2830	77	1745	
2508	1092	931	2297	1543	756	2778	1248	2706	2372	1611	
1181	469	171	1411	2621	2015	1665	2637	657	612	2818	
1810	1565	1610	1298	2259	2386	668	45	1677	1587	591	
1016	2596	839	1761	52	2121	1652	2509	1694	2534	2301	
401	528	126	1035	527	1821	1290	1341	2145	190	717	
196	2138	115	1775	1751	1830	30	1673	1752	1179	1042	
2127	906	2629	2213	1809	2787	2181	143	145	1777	2812	
2211	2092	500	982	1755	2254	102	2307	2531	310	401	
980	2353	1571	1764	963	380	2690	2268	1242	300	551	
1039	622	2751	2112	1119	98	831	2286	1453	1509	1485	
138	68	1561	1344	1582	1254	627	2342	1245	2575	31	
1377	2707	1478	278	1076	1576	1209	2716	2056	1022	2043	
1601	2317	1482	2830	2805	1260	509	954	442	2645	439	
818	2767	1536	1292	1335	286	2161	1599	1589	584	1576	
290	2367	644	1509	731	595	1548	2738	2468	2449	2812	
1607	1206	765	599	2595	2693	2407	2350	2527	2397	1148	
1850	774	786	1092	1982	274	2192	397	1378	1033	1654	
903	722	376	1456	1061	1582	2707	1559	1703	2028	386	
852	850	512	1487	1088	1283	1395	1117	906	2642	1294	
2807	1274	281	2837	2661	204	680	2856	425	1674	1358	
1701	22	257	936	861	2216	2783	445	2839	2066	2756	
1289	1774	160	86	1346	358	768	2094	2743	942	2300	
432	1655	172	2128	2081	2074	2237	1798	1106	1678	250	
844	2268	1186	2052	1260	2044	2516	1469	63	882	2121	
2532	605	23	1525	1164	589	2266	2021	2875	2736	184	
510	1139	913	2238	2137	396	1352	550	1121	2312	2175	
1071	2048	2720	210	1977	1731	724	2561	500	1015	1730	
2375	2500	487	2309	2158	1734	1260	580	1918	885	2945	
2054	1639	1339	1762	275	2410	285	2711	2550	2315	2204	
1784	2588	2071	1925	2515	2844						

Nota. — Le premier numéro est gagné par un enfant des colonies scolaires.

Une liste supplémentaire de numéros gagnants paraîtra dans quelques jours et nous invitons tous les possesseurs de billets à conserver leurs numéros.

Les lots seront distribués aux gagnants, 14, rue du Curé, mardi de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h.; mercredi même endroit et mêmes heures et les lots non retirés mercredi soir devront être réclamés au siège de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 43, rue de la Gare.

Le Comité de la Journée des Mères adresse ses vifs remerciements au commerce et aux dames de Roubaix qui, par leurs dons généreux ont assuré le succès de cette tombola.

LES FETES DU QUARTIER DE L'EPEULE. — Le Comité met la dernière main aux préparatifs des festivités des 1, 2 et 3 juillet. L'empressement de la population à acheter des programmes, est un sûr garant du succès qu'elles emporteront.

Les personnes qui se sont procuré des programmes-tombola sont informées que le tirage des lots aura lieu le mardi 4 juillet, à 17 heures, à l'école de la rue Brézin.

LA CONSTIPATION habituelle empoisonne le sang et l'organisme. Un seul GRAIN DE VALS laxatif dépuratif avant le repas du soir régularise les fonctions digestives et intestinales et élimine les toxines de l'organisme. 92279d

DANS LES DOUANES. — Dimanche, en la caserne des douanes de la rue d'Alger, le personnel de la lieutenance a fait ses adieux à M. Charles Raout, lieutenant des douanes, en service depuis quatorze années à la caserne de la rue d'Alger, qui vient d'être admis à prendre sa retraite.

Dans une atmosphère de chaude sympathie ses camarades lui offrirent un souvenir et M. Dignac, brigadier au bureau de la Hussarde, prononça un « speech », honorant la carrière de M. Raout.

MM. Mequin, capitaine des douanes; Pontoise, capitaine en retraite; Froquet, de la lieutenance de Lannoy, assistaient à la réunion.

La fête s'est terminée par des concerts improvisés et en fin de réunion une quête fut faite au profit des orphelins des douaniers.

HALLE FLIPO : Beurre extra fin 12.50. Jambons cuits, qualité fine 10 et 11. Fromages Hollande gras 6 et 7. Vieux 9. Chester, Gruyère, 9, etc. Pain d'épices 3 et 3.50. Margarine 4.25. Café 8.50. 92313d

LES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS A PASSY-FROYENNES. — Nous avons relaté, dans notre journal d'hier, la journée patriotique au Pensionnat de Passy-Froyennes, et nous tenons à mentionner particulièrement le concours apporté à cette magnifique fête par notre sympathique société « Les Anciens Soldats Musiciens Français ».

Ceux-ci avaient quitté Roubaix dimanche, à 8 h. 45, en auto, pour se rendre à Froyennes à 10 heures.

A cette heure, nos Anciens furent reçus au Pensionnat par le T. C. Frère André, maître de chapelle, et immédiatement après commença une répétition de gymnastique accompagnée de la musique.

A midi, sous la direction autorisée de leur directeur, M. Wissocq, chevalier de la Légion d'honneur, les « Anciens » exécutent une vibrante « Marseillaise » pour saluer le général Sérot Alméras de Latour, qui venait présider les fêtes.

Sur la demande du général, nos musiciens exécutèrent la « Brabançonne », suivie d'une marche militaire.

A 12 h. 45, un banquet réunissait les « Anciens », lequel était présidé par le Cher Frère André, et tout le temps il y régna une gaieté vive et un entrain remarquable.

A l'heure des toasts, le Cher Frère André dit combien il était heureux de revoir notre vaillante société, venir ainsi, comme l'an passé, prendre part aux fêtes sportives du Pensionnat : il forma le vœu que l'an prochain il puisse encore obtenir son concours.

M. Albert Despretz, le dévoué président, répond en quelques mots, assurant le Très Cher Frère que tous ses camarades comme lui, ayant emporté le meilleur souvenir de la fête de l'an dernier, ont été très heureux d'accepter cette année l'invitation du Très Cher Frère Directeur, et qu'ils seront toujours prêts à lui apporter leur concours le plus large.

A 16 h., la fête de gymnastique commença : elle était présidée par le général Sérot Almeras de Latour, entouré de plusieurs milliers de parents et amis d'élèves.

Tous les numéros de gymnastique furent exécutés d'une façon remarquable, par les élèves de quatre divisions, et qui font le plus grand honneur au professeur, M. Raphaël Vanmullen et à son adjoint.

Au moment du départ du général, celui-ci a fit présenter M. Vanmullen et son adjoint, et leur adressa des félicitations pour le résultat obtenu, et leur dit qu'il avait été très heureux de pouvoir se rendre compte combien les élèves se donnaient admirablement aux exercices de gymnastique.

Ensuite le général salua la foule et se rendit près du président des « Anciens », M. Despretz, à qui il serra la main. Il le félicita très sincèrement de la magistrale exécution musicale qui fut toute artistique, puis adressa à M. Wissocq, le très distingué directeur, quelques mots de félicitations en lui serrant la main.

A 18 heures, la fête de gymnastique se terminait, et le Très Cher Frère Anatole, directeur, accompagné du Très Cher Frère André, réunit à nouveau les « Anciens » pour les remercier d'être venus, par leur présence, rehausser l'éclat des fêtes du Pensionnat, et leur dit « au revoir et à l'année prochaine. »

A 20 h. 30, les « Anciens » rentraient à Roubaix, enchantés de leur journée passée à Passy-Froyennes.

LE NOUVEAU MILLIONNAIRE. — Nous apprenons que l'heureux gagnant du gros lot d'un million, au récent tirage des obligations du Crédit Foncier, avait souscrit son obligation, au CREDIT LYONNAIS à ROUBAIX, qui a été le premier à lui annoncer la bonne nouvelle. 39929d

FUNERAILLES DE M. ARSENE HAGARD. — C'est demain, mercredi, à 9 heures, en l'église Saint-Antoine de Padoue, que seront célébrées les funérailles de M. Arsène Hagard, vice-président de l'Union Mutualiste, vice-président d'honneur de la Caisse Mutualiste des Retraites de l'Union Régionale du Nord, président des Anciens Sous-Officiers Français, administrateur de la Mutualité Maternelle Roubaisienne.

Les Anciens Sous-Officiers Français et l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix invitent leurs membres à se rendre, ce jour-là, à la maison mortuaire, 53, rue de Lorraine.

AVIS TRÈS IMPORTANT AUX MAMANS.— L'excellent lait et crème stérilisés «LACTELLA» pour bébés, est en vente Mme Grévillon, 88, rue de Lille. Téléph. 2.54. 39899

TOMBÉ ACCIDENTELLEMENT DANS LE CANAL, QUAI DE BREST. — Un jeune homme qui longeait le canal, quai de Brest, à hauteur du moulin Jonville, lundi, vers 16 heures, fut, aux dires des témoins, pris soudain d'une crise d'épilepsie et tomba dans le canal. Aux cris poussés par les pêcheurs qui se trouvaient à ce moment sur la berge, M. Alphonse Leroux, marinier, dont le bateau était amarré non loin du lieu de l'accident, accourut et parvint après bien des difficultés, à retirer le malheureux. Aidé de plusieurs personnes, il le déposa sur la berge.

Le jeune homme respirait encore, et des soins empressés lui furent prodigués en attendant l'arrivée de M. le docteur Jacquemont.

Le praticien lui fit des piqûres et pratiqua des mouvements rythmés, puis il ordonna son transfert à l'Hôpital de la Fraternité.

L'état du jeune homme, dont il n'a pas été possible d'établir l'identité, est considéré comme très grave.

RASOIRS, lames, Coutellerie, 19, Gde-Rue. 758-1

PLAINTE POUR COUPS. — Mme Marie Helsonne, 34 ans, rue de l'Epeule, cour de la Chapelle, s'est plainte à M. le commissaire de police du 2e arrondissement, d'avoir été frappée, dimanche, vers 11 h. 45. Une enquête est ouverte.

JOUETS et Objets de ménage sont donnés gratis par la Chicorée Pasteur. 83405

WATTRELOS

L'escroquerie de 40.000 francs au bureau des Postes de Wattrelos

L'Administration retire sa demande de remboursement

Le jeudi 7 juillet 1921, le « Journal de Roubaix » a relaté l'audacieuse escroquerie de 40.000 francs commise au bureau de Postes de Wattrelos.

Tous les Wattrelosiens se souviennent encore de cette affaire, dont le mystère n'a pas encore été éclairci.

Un mandat émis à 1.000 francs fut falsifié en cours de route et porté à 41.000 fr. L'escroc réussit à en toucher le montant à la poste wattrelosienne. Ce ne fut que plus tard que la receveuse, Mlle Guerlin de Guer, s'aperçut de la falsification.

L'Administration des Postes ouvrit une sérieuse enquête, mais aucun indice ne permit de retrouver le ou les coupables, et la Direction des P. T. T., pour « faire un exemple et éviter que pareil fait se reproduise », imposa à Mlle Guerlin de Guer de rembourser par versements échelonnés, la somme touchée par l'escroc.

En apprenant cette sentence, les employés des P. T. T. de tous les bureaux de France, eurent un geste de noble solidarité, qui témoigne bien de leur bonne camaraderie, ils se cotisèrent pour couvrir en partie la somme imputée à Mlle Guerlin de Guer.

Il y aura un an, le 7 juillet prochain, qu'éclata cette affaire, et Mlle Guerlin de Guer vient d'apprendre une bonne nouvelle. L'Administration des Postes vient de lui donner « quitus » de la somme qui devait encore être versée pour totaliser les 40.000 francs.

L'Administration des Postes fut peut-être sévère en rendant son verdict, ce n'est pas à nous à juger ses actes, mais en déclarant quitte Mlle Guerlin de Guer, la Direction des P. T. T. a fait preuve d'une louable considération envers une de ses dévouées employées.

FUNERAILLES DE M. LOUIS LAMPE, DIRECTEUR D'ECOLE LIBRE, SECRETAIRE GENERAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE GUERRE. — Lundi à 15 h., ont eu lieu à l'église Saint-Maclou, les funérailles de M. Louis Lampe, directeur de l'école libre Saint-Benoît Labre, réformé de guerre.

M. Lampe, qui fut instituteur à l'école St-Louis, de Wattrelos, pendant plusieurs années, ensuite à l'école St-Jean-Baptiste à Roubaix, puis directeur de l'école St-Antoine, de Roubaix, fut fait prisonnier à l'évacuation du 9 octobre 1918.

Deux ans et demi de captivité brisèrent une santé déjà chanceulante, ce qui valut le rapatriement en France de M. Lampe.

La guerre finie, M. Lampe fut nommé directeur de l'école Saint-Benoît Labre, à Lille. Bientôt l'Association des mutilés et réformés de guerre, le nomma son secrétaire général.

Les nombreuses occupations contribuèrent à hâter la fin d'une vie condamnée depuis longtemps déjà.

A ses funérailles célébrées à Lille, lundi à 10 h., M. le Curé de Saint-Benoît Labre rappela avec émotion l'apostolat du directeur de l'école libre. M. Lhernoult, avocat, président de l'Association des Mutilés et Réformés, s'étendit en un excellent discours sur le dévouement de M. Lampe envers ses camarades de l'Association.

A Wattrelos, nous avons remarqué dans le convoi et à la cérémonie religieuse, M. Fl. Lecomte, adjoint au maire; le Frère directeur de l'école St-Joseph; M. Ricq, directeur, et une délégation de l'école Saint-Louis; M. O. Laloy, du Comité paroissial, etc.

CROIX

MORT D'UN ANCIEN COMBATTANT MUTILÉ. — Nous apprenons la mort de M. Jules Desmet, ancien combattant, membre de la section de l'Union Nationale des Mutilés de Guerre, décédé des suites de la campagne, en son domicile, 35, rue Dupleix. Les funérailles seront célébrées aujourd'hui mardi 27, à 9 h., en l'église Saint-Martin.

— Section des Mutilés et Réformés. — Réunion pour les adhérents à la maison mortuaire, à 8 h. 45.

UN JEUNE GARÇON DISPARU, EST RETROUVÉ A CAUDRY. — Nous avons relaté la disparition du jeune Van Laer, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents, rue du Ries. M. Bicheyre, commissaire de police de Croix-Wasquehal, a été avisé que l'enfant s'était rendu chez son oncle à Caudry. Les parents du jeune Van Laer ont été prévenus.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE RECOLTES. — Nous avons annoncé, lundi, sous ce titre, qu'un nommé Buyssens, dit « Bel Œil », 27 ans, demeurant rue Verte, avait été arrêté, sous l'inculpation d'un vol de récoltes. Buyssens a été conduit au Parquet, lundi matin, par le garde Gorloo. Son arrestation n'a pas été maintenue, par suite de l'état de santé de Mme Buyssens. Il aura à répondre de ce délit devant le tribunal correctionnel de Lille.

CONTRAVENTION. — Le garde Louis Spriet a verbalisé à charge d'un maréchal-ferrant, Jules Depoorter, 52 ans, rue de l'Ouest, qui était en état d'ivresse manifeste sur la voie publique.

WASQUEHAL

CABARETIERS, ATTENTION. — La gendarmerie a rédigé un procès-verbal à la charge de M. Albert Monsigny, 37 ans, cabaretier, rue Sadi-Carnot, pour fermeture tardive de son établissement.

LANNOY

LE CONCOURS AGRICOLE DU COMICE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Les chevaux exposés place Saint-Sauveur, constituaient un lot intéressant, et le jury a attribué des récompenses à MM. Ferdinand Duquesnoy, Masquelier, H. Delescluse, A. Desmet, pour leurs poulains boulonnais et de la race du Nord. Race boulonnaise, juments suitées de 4 ans et plus: M. Masqueller-Delemer. Race du Nord : Pouliches de moins de 4 ans, pleines ou saillies : M. G. Bassez. Juments suitées de 4 ans et plus : MM. Deleroix, Denis Delmarre. Race du Nord : Etalons de moins de 4 ans: MM. A. Desmet et G. Basset. Etalons de 4 ans et plus: MM. A. Desmet et G. Basset.

ANNAPPES

UN OUVRIER GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE SCIE MECANIQUE. — Un ouvrier scieur de chez M. Degallaix, entrepreneur, M. Joseph Dumoulin, domicilié à Templeuve (Belgique), a été blessé grièvement en travaillant à une scie mécanique.

Alors qu'il était occupé à débiter des pièces de bois, la scie à ruban sur laquelle il travaillait se rompit, et les éclats le blessèrent à plusieurs endroits.

M. le docteur Delezenne, qui lui a donné les soins, a relevé plusieurs plaies à la main gauche et des contusions assez prononcées au thorax.

M. Dumoulin devra prendre un repos de quarante jours, sauf complications.

CYSOING

BLESSÉ EN DECHARGEANT UN CAMION. — M. Henri Piblot, 23 ans, domestique chez M. Roland Hermand, marchand de charbons, était occupé à décharger un camion à l'usine Ladreyt, lorsqu'il se fit un grave effort dans la région lombaire. Par suite d'une chute, M. Piblot porte également une forte contusion à la jambe gauche. Le blessé, qui a reçu les soins de M. le docteur Carton, devra prendre un repos de trois semaines, sauf complications.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

MUTATIONS CONTRIBUABLES.— Le Percepteur se rendra dans la commune, le mercredi 28 juin, pour y effectuer les mutations diverses.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFERENCE DE LA HAYE

Litvinoff, chef de la délégation russe pose des conditions

La Haye, 26 juin. — Le chef de la délégation soviétique a reçu les membres de la presse et leur a fait part de ses intentions. Litvinoff refuse d'accepter les décisions prises par les autres gouvernements touchant l'abstention politique. Il s'en tient au mémorandum du 11 mai. Nous ne demandons-nous-nous dit, pas beaucoup d'argent comptant, mais seulement des ouvertures de crédit. Cet argent sera remis au gouvernement des Soviets, qui l'emploiera comme il voudra.

Telles sont nos conditions. Si elles ne sont pas acceptées, il ne sera pas facile de discuter les autres questions, et nous resterons sur nos positions, car ce que nous réclamons est inférieur encore à ce qu'on nous réclame.

La procédure de la réunion préliminaire

La Haye, 26 juin. — M. Litvinoff a eu de 15 à 16 h. 30 un entretien avec M. Patyn, président de la Commission non-russe, lequel a fait part au chef de la délégation russe de la procédure adoptée par la Conférence préliminaire. On ignore la réponse de M. Litvinoff.

A la sous-commission des dettes

La Haye, 26 juin. — La sous-commission des dettes a continué la discussion des questions posées à la sous-commission russe, au sujet des problèmes entrant dans sa compétence. L'accord le plus complet a été constaté sur toutes les questions.

L'ASSASSINAT DE M. RATHENAU

Deux arrestations

Berlin, 26 juin. — La police suit au sujet du meurtre de M. Rathenau diverses traces demeurées jusqu'ici sans résultat. Le frère de Tillessen, le meurtrier d'Erzberger, a été arrêté au moment où il s'apprêtait à passer en Danemark, comme bagagiste dans l'attentat contre M. Scheidemann et le meurtre de M. Rathenau.

Le lieutenant de vaisseau Hoffmann a été arrêté à Munich.

L'EMPEREUR D'ANNAM A PARIS

Un dîner offert par M. et Mme Millerand

Paris, 26 juin. — Le Président de la République et Mme Millerand ont offert ce soir un dîner en l'honneur de l'empereur d'Annam.

Parmi les convives, se trouvaient les membres du Gouvernement, les maréchaux Joffre, Fayolle, Franchet d'Esperey.

Au dessert, M. Millerand a montré les résultats obtenus par la politique coloniale française, qui a noué des liens solides de confiance et d'affection.

L'empereur d'Annam a répondu au Président, en soulignant que pour la première fois un souverain d'Annam a quitté ses Etats, afin de remplir un devoir sacré de recon